

PROCES VERBAL
Du Conseil Municipal
DU 30 JUIN 2021

<u>Nombre de Conseillers :</u>		<u>Date de la convocation :</u>	<u>Date d'affichage :</u>
<i>en exercice</i>	<i>présents</i>	<i>votants</i>	
11	7	23.06.2021	23.06.2021

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, LE TRENTE JUIN à 18H30 heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Noureddine SGHAIER.

Etaient présents : Mme Anne-Marie DELABRE ; MM. Éric KELECHIAN ; Gérard PETIT ; Bruno PLAZA ; Franck DENIS ; Stanislas SULLY.

Etaient absents : Mmes. Sonia KELECHIAN ; Jessyca CARDINAL. M. Arnaud BAUDRY, Romain BPOURGINE.

Pouvoirs : M. Romain BOURGINE A DONNE POUVOIR A M. Gérard PETIT.
M. Arnaud BAUDRY a donné pouvoir à M. Noureddine SGHAIER.

A été nommé secrétaire : M. Eric KELECHIAN.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 19 mai 2021
- Choix du prêt pour la 2^{ème} tranche des travaux des Moulins de Meroy.
- Programme 2022 des travaux du SIEGE.
- Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 18h30.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 19 MAI 2021.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 19/05/2021.

CHOIX DU PRÊT POUR LA 2^{ème} TRANCHE DES TRAVAUX DES MOULINS DE MEREY.

Délibération 2021-16

Vu la délibération du n° 2021-04 du 24 février 2021, autorisant la 2^{ème} tranches des travaux des Moulins de Meroy et précisant le montant des travaux.

Vu la délibération du n° 2021-11 du 24 mars 2021, votant au budget l'acquisition d'un prêt, pour financer en partie la 2^{ème} tranche des travaux de voirie aux Moulins de Meroy,

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée la proposition d'emprunt du Crédit Agricole qui se définit comme suit :

Durée du prêt en années	Trimestrialité			Annuité		
	Taux en %	Echéance en €	Coût total du crédit en €	Taux en %	Echéance en €	Coût total du crédit en €
10	0.51	256.59	263.60	0.64	1035.54	355.40

Frais de dossier : 25 €

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, choisit :

- **De contracter un prêt de 10 000 € sur 10 ans au taux de 0.51 % dont les échéances seront trimestrielles, et dont les frais de dossier s'élèveront à la somme de 25 €.**

ADOpte à l'unanimité des membres présents.

SUJET NON SOUMIS A DELIBERATION

Programme 2022 des travaux du SIEGE 27.

Monsieur le Maire explique qu'afin de terminer le remplacement des lampes de l'éclairage public par des LEDS, il est nécessaire d'en informer le SIEGE 27 dès maintenant, afin qu'il puisse programmer ces travaux pour 2022.

Le conseil décide de finir cette 2^{ème} tranche de travaux par les rues suivantes :

- **Chemin du Haut La Blonde, Route des Vaux, Les Vaux de Merey.**

QUESTIONS DIVERSES :

Tonte des talus :

Madame Anne-Marie DELABRE demande si le talus situé entre l'impasse de Neuilly et la RD 71 fait partie du domaine communal, les riverains s'étant plaint qu'il n'était pas entretenu.

Monsieur le Maire l'informe que l'impasse fait partie du domaine privé et que le talus longeant la RD 71 appartient au département dans la limite de deux largeurs de godet de tonte. La partie qui n'est pas entretenue par le Département et qui longe l'impasse est donc à la charge des copropriétaires.

Afin que les talus de la commune soient bien entretenus, Monsieur le Maire délègue des fonctions de surveillance du fauchage à Monsieur Eric Kéléchian qui sera aidé de Monsieur Bruno PLAZA et de Madame Anne-Marie DELABRE. Il leur donne les coordonnées des responsables au sein du syndicat de voirie et du Département pour qu'ils aient un interlocuteur si besoin. Le planning du fauchage établi par le département leur sera également transmis.

Eclairage public :

Monsieur Bruno PLAZA, demande à connaître les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public. Mais personne ne le connaît précisément. Madame Anne-Marie DELABRE demande s'il serait possible de programmer 4 plages horaires en fonction des saisons, au lieu de deux, une pour l'hiver, une pour l'été. Monsieur le Maire va contacter le service maintenance du SIEGE 27 pour voir si cela est possible.

L'écho de Merey :

Monsieur Eric KELECHIAN demande où en est la parution de l'Echo de Merey du second trimestre. Monsieur Bruno PLAZA explique qu'il était jusqu'à ce matin encore en attente de certains documents et qu'en plus, il lui a été demandé d'intégrer de nouvelles informations alors que le magazine était presque bouclé et que cela nécessite un remaniement complet de la mise en page.

Il est alors décidé de ne pas intégrer l'ensemble des nouvelles informations mais d'en garder pour le prochain numéro et qu'à l'avenir, une date limite de transmission des propositions sera fixée à l'avance.

Monsieur Bruno PLAZA, finalisera donc le bulletin demain et l'enverra à l'impression le jour même.

Planning des événements :

Monsieur Bruno PLAZA demande s'il serait possible d'organiser une réunion afin de déterminer l'organisation des divers événements qui pourraient avoir lieu d'ici la fin de l'année (Si les conditions sanitaires le permettent).

Le conseil y est favorable.

Location de la salle communale :

Monsieur Gérard PETIT, demande dans quelle mesure, l'engagement de la commune serait impliqué, si lors de la location de la salle, il s'avérait que le nombre de convives dépassait la jauge de 49 personnes, comme stipulé dans le règlement.

Monsieur le Maire va se renseigner à ce sujet. Il est toutefois décidé de modifier le montant de la caution lors d'un prochain conseil, afin de responsabiliser davantage les occupants.

La séance est levée à 19h40.